



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Administration de réseaux et services

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Administration de réseaux et services. 2012, Université de Strasbourg. hceres-02027837

**HAL Id: hceres-02027837**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027837>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Administration de réseaux et services

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

---

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**

---

## Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Strasbourg

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Administration de réseaux et services

Dénomination nationale : SP6-Systèmes informatiques et logiciels

Demande n° S3LP130004090

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Institut universitaire de technologies à Illkirch
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : entre le département d'informatique de l'IUT Robert Schuman et les Sociétés Perez Informatique, Perinfo, Quintiles benefit, F.M. Logistics
- Secteur professionnel demandé : SP6-Communication et information

## Présentation de la spécialité

Ouverte en 2006, cette formation est co-portée par l'institut universitaire de technologies « Robert Schuman » et l'UFR de mathématiques et d'informatique, et est localisée à Illkirch. Le lycée « René Cassin » de Strasbourg est partenaire. La licence forme un public ayant acquis des compétences techniques en informatique, notamment en programmation et en sécurité des systèmes d'information. Elle apporte des qualités d'adaptabilité aux technologies innovantes de l'information, notamment en télécommunication et réseaux et en sécurité des systèmes d'information, ainsi que des compétences transversales en gestion de projet, communication, droit de l'informatique, anglais.

Les diplômés sont en mesure de mettre en place des infrastructures, de développer et de maintenir des architectures, des services et des applications web. Les métiers visés sont ceux d'administrateur de réseaux et de services Internet, d'administrateur et développeur de sites, d'application web. Elle accueille un public en formation continue depuis 2006, en formation initiale et en apprentissage depuis 2008.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est bien positionnée dans l'offre de formation de l'université, en complément des deux autres licences professionnelles *Systèmes informatiques* et *Logiciels* de l'établissement. Elle est originale dans le Grand-Est de la France. Elle répond à des besoins professionnels avérés, qui se traduisent notamment par l'accueil d'un public de formation continue et par le développement de l'apprentissage.

L'insertion professionnelle paraît satisfaisante au vu des tableaux fournis. Les résultats des enquêtes d'insertion de suivi propre de la formation, quatre mois après la sortie d'études, ou les enquêtes nationales, à trente mois, donnent des taux d'insertion très élevés et dans les métiers visés. Cependant, il est regretté certaines incohérences ou imprécisions qui altèrent la qualité de l'information : pour l'enquête nationale 2007, le cumul des diplômés répondants en situation d'emploi, de recherche d'emploi et de poursuite d'études n'atteint pas 100 %, et le taux de répondants est faible ; pour les enquêtes de suivi propre, d'assez nombreux diplômés sont absents des tableaux décrivant les emplois occupés, les diplômés de 2007, 2008 et 2009 ont été enquêtés pour la formation continue à la même date de janvier 2011. Enfin, l'insertion des étudiants de formation initiale ou en apprentissage manque de visibilité ; ce qui est normal du fait d'une ouverture en 2008, mais qui constitue véritablement le public de référence puisque l'emploi des inscrits en formation continue est le plus souvent garanti.

Par ailleurs, l'implication des professionnels dans la formation est satisfaisante : diverses entreprises interviennent activement dans la licence, les professionnels participent au conseil de perfectionnement, à la gestion des stagiaires et des apprentis, leurs enseignements se situent dans le cœur de métier. Leur volume horaire global n'est cependant pas très élevé et leur fonction dans l'entreprise n'est pas précisée. La formation est attractive. La pédagogie est adaptée, et cours et documents sont accessibles à distance. Le taux de réussite aux examens est cependant fluctuant et a chuté à 77 % en 2010.

- Points forts :

- Une formation répondant aux attentes professionnelles.
- Le bon positionnement universitaire et régional.
- La bonne implication des milieux professionnels.
- La mise à disposition de cours et documents sur plateforme à distance.

- Points faibles :

- Le manque de visibilité sur l'insertion professionnelle.
- Des taux de réussite aux examens fluctuants.

## Recommandations pour l'établissement

La qualité de l'information des enquêtes de suivi propre de la formation pourrait être améliorée, en procédant à un suivi annuel des étudiants, en s'attachant à disposer d'informations exhaustives sur les fonctions exercées en entreprise. Il faudrait également s'attacher à bien distinguer l'insertion des étudiants de formation continue de celle des autres étudiants en formation initiale et en apprentissage, afin d'analyser ces résultats en conseil de perfectionnement.

Le taux de réussite aux examens est également à surveiller. Il conviendrait d'analyser les caractéristiques du public qui abandonne pour chercher à mieux sélectionner les candidats ou proposer des aménagements de formation qui permettent notamment de mieux concilier pour le public de formation continue contraintes professionnelles et exigences pédagogiques. Le développement des partenariats formalisés avec les entreprises, est à poursuivre et pourrait être envisagé avec les acteurs majeurs « réseaux » ou « systèmes » (Cisco, Microsoft).

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits	21	22	22
Taux de réussite	90	77	-
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0	0	0
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	29	14	41
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	71	82	59
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	15	28	15
Pourcentage d'inscrits en formation continue	52	50	40
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	33	22	45
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	25	25	25
ENQUETES NATIONALES			
	2007	2008	
Taux de répondants à l'enquête	46	73	-
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	80	100	-
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	0	0	-
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	0	0	-
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION			
	2007	2008	2009
Taux de répondants à l'enquête	75	63	76
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	100	100	81
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	0	0	6
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	0	0	12

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.

(2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.  
Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



# Observations de l'établissement



**Monsieur Jean-Marc GEIB**  
**Directeur**

**Agence d'évaluation de la recherche et de  
l'enseignement supérieur**  
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne  
75002 PARIS

**Alain BERETZ**  
**Président**

**Affaire suivie par**  
**Frédérique GRANET-**  
**LAMBRECHTS**  
Vice-présidente Formations  
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

**Objet :** Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters  
**Nos Réf. :** FG/MA/N° 2012-076

**Secrétariat :**  
Martine ARRO  
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62  
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain BERETZ





Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Spécialité : Administration de réseaux et services

Dénomination nationale : SP6-Systèmes informatiques et logiciels

Demande n°S3LP130004090

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation

Refondée au 1<sup>er</sup> janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

Pas de réponse.